

Description du métier

Définition

Le/la jardinier·e paysagiste réalise les opérations techniques d'aménagement et d'entretien des espaces verts (parcs, jardins,...) mais aussi de terrains de sports ou de bordures de voiries.

Activités relatives au métier

- Préparer les sols (terrassements, désherbage...)
- Effectuer les plantations de végétaux et les protéger
- Installer les équipements nécessaires (arrosage automatique, clôture)
- Réaliser la maçonnerie légère (bordures, dalles, pavés...)
- Tailler les arbres et arbustes
- Assurer l'entretien des surfaces

Accès à l'emploi

Les diplômes, en 1 ou 2 ans, permettant d'accéder à la fonction sont les suivants :

- CAPa jardinier paysagiste (niveau 3)
- BPa Travaux d'Aménagements Paysagers (niveau 3)
- BP Travaux d'Aménagements Paysagers (niveau 4)
- Il est possible d'accéder à ce poste avec un projet professionnel élaboré.

Perspectives d'évolution

- Le/la jardinier(e) paysagiste des espaces verts peut, grâce à une formation complémentaire spécifique, se spécialiser dans un domaine précis (installation, éclairage, maçonnerie ou encore entretien terrains sportifs, golf...).
- Le développement d'une expérience d'encadrement du personnel peut le/la conduire à devenir chef d'équipe
- Le Jardinier Paysagiste peut évoluer dans d'autres métiers liés au paysage :
Maçon du paysage, Chef d'équipe / Chef de chantiers,
Conducteur/trice de travaux paysagers

Conditions d'exercice de l'activité

Le métier de jardinier(e) paysagiste s'exerce en extérieur et en relation directe avec les habitants. L'activité se déroule par tous les temps. Les tâches varient selon l'organisation de l'entreprise ou de la collectivité qui l'amène à être plus ou moins polyvalent (entretien, arrosage intégré...). Les déplacements sont fréquents. Il/elle exerce sous l'autorité de l'encadrant technique en charge des espaces verts au sein de de l'entreprise ou de la collectivité.

Environnements de travail

- Entreprises du paysage
- Collectivités territoriales, conseils généraux, services extérieurs d'Etat

Compétences

Savoir-faire

- Maîtriser des méthodes de plantation ou d'engazonnement
- Maîtriser les méthodes de taille et de tonte.
- Maîtriser les bases de maçonnerie légère, de terrassement.
- Maîtriser les techniques et le matériel d'entretien et d'arrosage

Savoirs

- Connaissance des végétaux (et de leur développement)
- Connaissances des matériaux et matériels
- Connaissances des équipements de sécurité.

Savoir-être

- Avoir le sens de l'initiative
- Être minutieux, soigné, autonome et observateur
- Avoir une aisance relationnelle (sens du contact)
- Avoir une bonne capacité d'adaptation (diversité des chantiers, climat)
- Être en bonne condition physique